

**ALERTE**   
**Foncier** 

**RAPPORT**

  
**Forum National du Foncier Rural**

**Le mardi 19 janvier 2021**

**Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire**

## SOMMAIRE

---

<b>Discours d'Isabelle MANIMBEN, CCFD Terre Solidaire</b> .....	5
<b>Discours de Stéphane Brossard, représentant de Son Excellence M. l'Ambassadeur de l'Union Européenne</b> .....	7
<b>Discours de M. Bernard KOUASSI, représentant de M. le Ministre de l'Agriculture</b> .....	9
<b>PANEL 1 : QUELLE CONTRIBUTION DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA REFLEXION PROSPECTIVE DANS LE CADRE DU DOMAINE FONCIER RURAL ?</b> .....	11
Les propositions de mécanismes et outils de régulation du marché foncier.....	12
Les apports de l'étude sur la contractualisation sur les terres non certifiées .....	12
Le dialogue inclusif et constructif .....	13
Recommandations et informations clés des participants pour le panel 1 .....	14
<b>PANEL 2 : QUEL APPORT D'ALERTE-FONCIER AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU FONCIER RURAL?</b> .....	15
Les formations des membres de la société civile .....	16
Les ateliers avec la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels (CNRCT) .....	16
Une communication dynamique au service de la plateforme et ses membres .....	17
La capitalisation des approches méthodologiques de mise en œuvre des projets sur le foncier rural.....	17
Les financements à l'attention de la Société civile .....	17
Recommandations et informations clés des participants pour le panel 2.....	18
<b>PANEL 3 - FONCIER RURAL: LA SOCIETE CIVILE, ACTEUR D'OBSERVATION ET DE VEILLE CITOYENNE</b> .....	19
La cellule d'observation des conflits fonciers avec la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels .....	19
<i>Le suivi citoyen de 2 projets</i> .....	20
La veille sur les actualités et reformes foncières .....	21
Recommandations et informations clés des participants pour le panel 3 : .....	22
<b>PANEL 4 : LA SOCIETE CIVILE PORTE-PAROLE LEGITIME DES POPULATIONS</b> .....	23
Contentieux Etat-populations sur les terres anciennement cédées aux sociétés d'Etat .....	24
Régulation du marché foncier rural et contractualisation en Côte d'Ivoire. ....	24
<b>LES 10 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS D'ALERTE-FONCIER</b> .....	26
<b>LA REVUE DE PRESSE ET MONITORING DES RESEAUX SOCIAUX</b> .....	27
<b>TERMES DE REFERENCE</b> .....	30
<b>PROGRAMME</b> .....	32
<b>PARTICIPANTS AU FORUM</b> .....	34



Le Forum s'est ouvert avec le **discours de bienvenue de Gisèle Dutheuil, directrice d'Audace Institut Afrique** qui a présenté les objectifs de la première édition :

*« Le Forum National du Foncier Rural se veut un cadre d'échanges et de débat qui mobilise tous les acteurs de l'administration, de la société civile et les partenaires techniques et financiers. Il favorisera les réflexions sur les problématiques du foncier rural pour en ressortir des recommandations allant dans le sens d'une gestion foncière rurale efficiente et durable. Cette première édition du forum est orientée sous l'angle de la contribution de la Société civile à la sécurisation foncière en Côte d'Ivoire. Ce sera l'occasion de partager plus particulièrement les résultats des activités marquantes menées dans le cadre du projet. »*

Elle a tenu à souligner bien clairement que la société civile ne compte pas travailler de façon isolée, mais plutôt en lien avec les institutions du secteur, le Ministère de l'Agriculture et du développement rural, l'AFOR, les partenaires techniques et financiers de la Côte d'Ivoire relativement au Foncier rural. La Société civile souhaite en effet être le plus possible en lien avec tous ces acteurs de manière à améliorer sa contribution. Une telle synergie est nécessaire.

### **PRESENTATION D'ALERTE-Foncier par Sena Kwaku ADESSOU, Secrétaire Général d'Inades-Formation et Président de Groupe de coordination stratégique d'ALERTE-Foncier.**

Lancée en janvier 2015, la plateforme des OSC dédiée au foncier en Côte d'Ivoire, ALERTE-Foncier, regroupe à ce jour 70 OSC membres, implantées dans tout le pays, travaillant sur le foncier rural, les forêts, les droits de l'homme, l'environnement, la gestion des conflits. ALERTE-Foncier compte aussi 168 membres individuels, intéressés

par la question foncière (enseignants-chercheurs, juristes, géomètres, experts-consultants indépendants, étudiants en thèse spécialisés en foncier).

La plateforme a pour mission d'œuvrer pour une politique foncière juste et équitable, dans une perspective de cohésion sociale et de développement durable. Dans cette logique, elle focalise ses actions sur 4 axes de travail :

- Le partage d'expériences, l'information et la formation de ses membres et du grand public ;
- Le Lobbying et plaidoyer : monitoring des réformes, prise de position et formulation de contre-propositions ;
- Le suivi des actions en lien avec le secteur du foncier des Partenaires techniques et financiers ;
- Le renforcement du dynamisme, de la représentativité et de la légitimité de la plateforme

En près de 5 ans d'existence, la plateforme a développé un certain nombre d'expérience et d'acquis au nombre desquels la disponibilité d'un site Web ([www.alertefoncier.org](http://www.alertefoncier.org)) abritant une bibliothèque numérique permettant d'accéder aux informations sur le foncier, la création d'espaces de débat contradictoire « Les conférences-débats d'ALERTE-Foncier », la participation à la relecture du cadre juridique (lois et textes d'application) du foncier rural, le renforcement de la coordination du processus de sécurisation du foncier rural par la création d'une structure technique (AFOR).

La Plateforme ALERTE-Foncier est gérée par un groupe de coordination stratégique (GCS) composé de 7 organisations de la société civile réparties sur l'ensemble du territoire national. Le GCS est présidé par Inades-Formation depuis mars 2020.

## A PROPOS DU PROJET

### *Contexte et justification du projet*

Le projet intervient dans un contexte où la politique foncière basée sur loi n°750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural et ses textes d'application, n'arrive pas à fédérer les populations pour sécuriser leurs terres. Pour autant la sécurisation du foncier rural reste un enjeu majeur de développement économique et de cohésion sociale en Côte d'Ivoire. D'où l'intérêt pour l'Etat et ses partenaires à œuvrer pour une gouvernance foncière inclusive et durable. Et le rôle et l'apport de la société civile restent incontournables. C'est à juste titre que le CCFD Terre Solidaire et l'Union Européenne ont accompagné de décembre 2019 à janvier 2021, la plateforme ALERTE-Foncier dans le cadre du projet « Plateforme ALERTE-Foncier : Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire ». Ce projet est mis en œuvre par 2 organisations membres de la plateforme : Audace Institut Afrique et Inades-Formation.

### *Objectif*

Le projet a pour objectif de contribuer à une sécurisation foncière à travers le développement d'une gouvernance inclusive, consensuelle et durable du foncier rural grâce à une participation citoyenne accrue et un dialogue politique renforcé.

### *Principaux résultats attendus*

Les principaux résultats attendus sont :

- Les organisations de la société civile ont renforcé leurs capacités d'analyse de la problématique foncière et consolident leur organisation collective ;
- Les organisations paysannes et autorités traditionnelles se saisissent des enjeux de sécurisation foncière et débattent avec les populations rurales, des modalités de la gouvernance foncière.
- Le réseau ALERTE-Foncier est une force de proposition dans le dialogue politique avec les autorités à partir d'un suivi citoyen des programmes de soutien aux réformes foncières.

#### *Les bénéficiaires*

Le projet a une envergure nationale. Il vise les cibles suivantes : Populations rurales, autorités traditionnelles, organisations paysannes, OSC du secteur du foncier, les décideurs politiques et acteurs de la politique foncière en Côte d'Ivoire.

#### **Discours d'Isabelle MANIMBEN, CCFD Terre Solidaire**



Après ses salutations, Mme Manimben, responsable Afrique au CCFD Terre solidaire a abordé l'importance du foncier :

*« A la croisée des enjeux de cohésion sociale, de développement et de souveraineté alimentaire, le foncier est un sujet complexe et sensible en Côte d'Ivoire comme dans d'autres parties du monde.*

*La terre représente un facteur essentiel de production dans un pays à forte vocation agricole. Bien plus qu'une marchandise, la terre recèle l'identité, relie aux ancêtres et porte une forte dimension spirituelle et identitaire. Les droits fonciers coutumiers sont*

« enchâssés » dans des rapports sociaux, comme en témoigne le tutorat à l'ouest du pays.

La pression sur les ressources foncières est de plus en plus forte du fait de la croissance démographique, de la dégradation des terres, de l'urbanisation et du changement climatique. Elle contribue à l'amenuisement des tenures foncières et suscite des conflits intrafamiliaux, intercommunautaires.

Dans une optique de souveraineté alimentaire, la sécurisation foncière des agricultures familiales constitue un enjeu majeur. Cela passe par la reconnaissance de la pluralité des droits fonciers, des droits coutumiers, de la légitimité des droits des communautés sur leurs terres. Cela implique également la reconnaissance des pratiques locales de gestion des terres.

La sécurisation des droits devant passer nécessairement par des consensus au niveau local sur les normes et les instances de gestion foncière.

Un enjeu essentiel est d'accompagner les communautés à redéfinir ces nouveaux consensus sociaux autour de la gestion foncière, plus inclusifs vis-à-vis des droits des femmes et des jeunes. Certains membres d'ALERTE-Foncier s'y attèlent.

Avec le développement du marché foncier, il y a également un fort risque de concentration des terres au détriment des agricultures familiales et des communautés rurales. D'où l'enjeu de la régulation du marché foncier.

Il nous semble que débattre de la loi et de la politique foncières pose également la question du modèle agricole promu. Le CCFD – Terre solidaire est témoin aux côtés de ses partenaires en Afrique et dans d'autres parties du monde de ce que l'agro-écologie paysanne est une réponse aux défis de la souveraineté alimentaire et du changement climatique. Par rapport à la logique agro-industrielle.

Avec la création d'ALERTE-Foncier, des organisations de la société civile d'horizons divers ont décidé de s'unir en lien dès le départ avec des chercheurs et des universitaires pour aborder cette problématique complexe et sensible.

Cette alliance entre chercheurs et société civile est originale et a été un pari réussi : les panels de ce forum reflètent cette intuition des membres fondateurs d'ALERTE-Foncier.

Ces allers et retours entre recherche et action, entre expérimentations et analyses permettant de contribuer au débat public nous semblent essentiels pour innover et adapter la gouvernance foncière aux défis et contraintes actuels.

Ce programme a permis à ALERTE-Foncier d'élargir son membership, de s'ancrer dans tout le pays. Les activités décentralisées ont connu un fort engouement, ce qui traduit un fort intérêt pour se former et s'informer, débattre et participer à la réforme foncière en cours. ALERTE-Foncier compte aujourd'hui environ 200 membres, avec de plus en plus de membres venant de l'intérieur du pays.

Les politiques foncières résultent de choix de société. ALERTE-Foncier a su démontrer l'importance du rôle de la société civile dans le débat public sur le foncier. Sa place n'est pas d'être cantonnée comme prestataire de service des politiques publiques. Elle est un acteur indispensable pour la réussite des politiques publiques, de leur définition à leur mise en œuvre.

Le projet lui a permis de renforcer son expertise, sa capacité d'analyse collective et de mettre en débat les enjeux, la loi et la politique foncière.

ALERTE-Foncier a accompagné les organisations paysannes à travers la Plate-forme d'action nationale pour l'agriculture familiale (PANAFCI) et les autorités traditionnelles à travers de la Chambre nationale des Rois et des Chefs Traditionnels à se saisir de ces questions.

*La société civile a un rôle d'alerte constructive, de suivi des politiques publiques, mais aussi de force de propositions. Aujourd'hui ALERTE-Foncier souhaite par exemple porter la question de la régulation du marché foncier, de la formalisation des transactions foncières (terres non certifiées). »*

Elle a terminé son intervention en assurant ALERTE-Foncier du soutien du CCFD Terre Solidaire pour la poursuite de sa stratégie : la sécurisation foncière des paysans et paysannes, notamment des jeunes qui sont nombreux à repartir au village, demeure un défi majeur !

### **Discours de Stéphane Brossard, représentant de Son Excellence M. l'Ambassadeur de l'Union Européenne.**



M. Brossard a souligné, en début de son allocution, l'implication forte de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire depuis 2015 sur le foncier rural. C'est en effet un soutien de 30 milliards de Fcfa au Programme National de Sécurisation Foncière sur les 6 dernières années.

*« Cet appui budgétaire permet de doter en ressources directement le budget de l'Etat afin de contribuer à la mise en œuvre de la politique publique identifiée, il s'agit tout autant de considérer l'exercice de gestion des finances publiques dans son*

ensemble et c'est là qu'interviennent l'organisation de la redevabilité et du contrôle citoyen avec la société civile.

La bonne gestion des finances publiques implique en effet d'établir le lien entre le budget de l'État, les prérogatives et les contraintes de sa gestion, et les bénéficiaires des politiques publiques qu'il met en œuvre : les citoyens. La Société civile, dans l'organisation qu'elle procure aux citoyens, contribue parfaitement à ce processus de redevabilité du budget de l'État et c'était tout le sens de l'action que l'Union européenne souhaitait soutenir avec le projet « Plateforme ALERTE-Foncier : Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire ».

C'est la raison pour laquelle l'Union européenne, par principe, dispose d'instruments d'appui à la Société civile à l'intérieur de ses appuis budgétaires. (...). La Société civile est un élément essentiel du corps social, à côté des citoyens, des institutions et de l'administration. Elle est la parole qui se structure et s'organise pour se faire entendre. Elle est le maillon de l'expertise de terrain, elle est l'instance de la médiation du quotidien, de la négociation des petits détails, mais elle est aussi le cadre idéal de la mise en perspective plus large, de la consultation des citoyens et de la négociation avec les pouvoirs publics.

La Société civile peut-être aussi un relais opérationnel de certaines politiques, en contribuant à assurer la délivrance de services et de prestations sociales au plus près des citoyens. Ce rôle est devenu crucial et la Société civile est indispensable pour assurer la permanence de l'État au plus profond des campagnes.

De ces deux grandes fonctions, le choix avait été fait par l'Union européenne de concentrer l'activité de la Société civile sur les activités d'analyses, de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique foncière et de plaidoyer pour une amélioration constante.

Alerte-Foncier aura su relever ce défi de bien belle manière et notamment par la constitution du réseau et l'intégration de ce fait de l'intérieur du pays dans les discussions trop souvent centralisées à Abidjan.

Car il s'agit là d'un enjeu essentiel de la démarche que celui de réussir à connecter ce qui se passe sur le terrain et le niveau des décideurs. La mise en réseau peut faire cela. La mutualisation des savoirs, le partage des contacts et des expériences permet cela.

Mais pourquoi était-ce important de la faire, particulièrement dans le cadre d'un appui budgétaire ? Tout simplement parce que l'expérience montre que les grands programmes, les politiques publiques d'envergure nationale, peuvent parfois devenir myopes aux réalités du terrain en concentrant leur attention et leur travail sur le suivi de plan d'action et autres instruments de management de programmes, tout à fait nécessaires par ailleurs.

Dès la conception de cette action, l'Union européenne et le Gouvernement ivoirien, conscients des enjeux, mais aussi des pesanteurs sociales et culturelles dans certains contextes, avaient identifié l'importance de pouvoir recourir à l'expertise sociale et culturelle que peut fournir la société civile. »

M. Brossard a remercié la bienveillance de l'Agence foncière rurale (AFOR) et de son Directeur Général à l'endroit des initiatives de la Société civile. Il a en effet su établir un lien avec la Société civile malgré les lourdes tâches qui pesaient sur lui. Il a également souligné l'avancée du programme de délimitation des territoires villageois puisque fin 2021 la moitié des villages de Côte d'Ivoire devraient être délimités.

*« Concernant la certification foncière individuelle, beaucoup reste encore à faire. De nombreux partenaires s'y intéressent et il est important que la Société Civile puisse rester au contact de toutes ces actions. Il s'agira notamment de continuer à réfléchir sur les meilleures voies à emprunter pour atteindre une sécurisation foncière – individuelle ou collective – de masse. Qu'il s'agisse de la question de son financement, mais aussi de celle de l'allègement, de la simplification de sa procédure, ce sont des questions qu'il faudra remettre continuellement sur la table de travail.*

*Pour toutes ces raisons, la société civile a un rôle à jouer. Nous savons qu'elle a déjà parfaitement commencé à le remplir, avec sérieux, implication et sens de la mesure ce qui, pour le foncier rural en Côte d'Ivoire, demeure primordial. »*

#### **Discours de M. Bernard KOUASSI, représentant de M. le Ministre de l'Agriculture**



**M. Kouassi a salué l'initiative du Forum National du Foncier rural et a souligné le rôle important du thème de la première édition** *« En Côte d'Ivoire, le secteur agricole demeure le moteur du développement économique, en raison de sa forte contribution à la mobilisation des recettes d'exportation, ainsi qu'au regard des revenus substantiels qu'il procure, et des emplois qu'il fournit aux populations.*

*L'agriculture étant très dépendante du Foncier Rural, les programmes de sécurisation foncière sont un enjeu important pour notre pays la Côte d'Ivoire. La Direction du Foncier Rural et l'Agence Foncière Rurale consacrent toute leur énergie aux Délimitations de Territoires Villageois, mais aussi à l'avancée de la Certification foncière et à la promotion de la contractualisation.*

*La loi n°98-750 du 23 décembre 1998 régissant le foncier rural en Côte d'Ivoire reconnaît les droits coutumiers et en fait la base de la propriété. Cette reconnaissance, compte tenu de l'histoire du Foncier rural de notre pays, exige une réelle clarification des droits fonciers de même qu'une sensibilisation accrue lors des processus de certification foncière. Pour aider le processus, la société civile a un rôle important pour assurer l'inclusion de toutes les parties prenantes dans le processus de sécurisation foncière, y compris les personnes marginalisées. Elle a aussi un rôle, à travers ses actions de terrain, pour proposer au gouvernement des solutions inclusives et accessibles permettant de réduire les coûts et les procédures de sécurisation. »*

## PANEL 1 : QUELLE CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA REFLEXION PROSPECTIVE DANS LE CADRE DU DOMAINE FONCIER RURAL ?

- Quels mécanismes et outils de régulation du marché foncier ?
- Les apports de l'étude sur la contractualisation sur les terres non certifiées.

### Panélistes :

**Dr Marceline SORO**, Sociologue, Enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, membre du Comité Scientifique d'ALERTE-Foncier.

**Mme Thérèse SANOU**, Doctorante en sociologie de développement, auditrice au master professionnel de foncier rural à l'INPHB Yamoussoukro, coordonnatrice du projet « Participation des citoyens et des autorités locales à l'amélioration de la compréhension et de la gestion des dynamiques liées au foncier rural à l'Ouest et au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire » à INDIGO

**M. Samba FONDIO**, Juriste expert en droit foncier, enseignant de Droit.

Modération : **M. Sena Kwaku ADESSOU**, Secrétaire Général d'Inades-Formation et Président du Groupe de Coordination Stratégique d'ALERTE-Foncier.



En tant que plateforme de plaidoyer de la société civile, et acteur important de la chaîne foncière en Côte d'Ivoire, ALERTE-Foncier se doit de proposer des alternatives (propositions et idées nouvelles) aux difficultés liées à la gouvernance foncière rurale. L'organisation d'un atelier de réflexion sur la régulation du marché foncier et la conduite de l'étude sur la contractualisation sur les terres non certifiées ont permis de mûrir des propositions à reverser aux décideurs pour leur prise en compte.

## Les propositions de mécanismes et outils de régulation du marché foncier

Les mutations des pratiques sociales ont fait évoluer la gouvernance foncière locale en faisant sauter « le verrou traditionnel » de l'inaccessibilité des terres. Les transferts de biens fonciers ruraux et les faisceaux de droits qui se cantonnaient pour l'essentiel au sein de la famille et par moment en dehors, sous le sceau des transferts non marchands en lien avec ce caractère sacré et inaccessible des terres, s'apprécient aujourd'hui et de plus en plus, sous l'angle marchand. Cet angle suscite autant de conflits que d'incohésion sociale ; et des solutions sont attendues de toute la chaîne foncière principalement de la société civile.

Dans ce contexte, pour la plateforme ALERTE-Foncier, il est devenu urgent et nécessaire d'amorcer une réflexion inclusive et profonde sur tous les enjeux et défis de la régulation du marché foncier rural pour faire place à un débat structurant pour l'avenir de la sécurisation foncière rurale en Côte d'Ivoire.

Dans la pratique, la notion et l'architecture du marché foncier en Côte d'Ivoire à travers notamment ses règles et sa typologie, laisse apparaître des faiblesses liées tant à des facteurs juridiques endogènes et exogènes qu'à l'organisation de l'Etat ivoirien avec pour corollaire l'apparition de marchés fonciers informels suivis de nombreux conflits. Malgré ces faiblesses, ce marché existe bel et bien de fait comme de droit et est même multiple au regard des aménagements et de la nature des transactions. Il est donc recommandé une revisite de la politique foncière pré et post coloniale pour opérer au besoin des réformes structurelles courageuses et innovantes en lien avec l'ensemble des parties prenantes du secteur foncier. Cela, afin de normaliser, assainir et légitimer ce marché.

Pour un marché foncier rural efficace qui participe à la cohésion sociale, une révision du cadre juridique du foncier rural en Côte d'Ivoire (décret de 1932 sur le foncier rural) s'impose. Ce qui va aboutir à réglementer la gestion des terres non pourvues de certificat foncier. Pour la sécurité du marché foncier, il faut instaurer et consacrer l'enregistrement des transactions foncières.

En perspective, la mise en place d'un dispositif d'observation des litiges fonciers en milieu rural reste le palier à franchir pour la société civile. Les résultats obtenus peuvent être partagés et discutés autour des assises du foncier rural en Côte d'Ivoire.

## Les apports de l'étude sur la contractualisation sur les terres non certifiées

Alors que la pression foncière ne cesse de s'accroître en Côte d'Ivoire, que les terres deviennent rares et convoitées, la promotion des contrats d'usage est-elle une voie de cohésion sociale ? La première question qui se pose est de savoir si le droit ivoirien permet de réaliser des contrats de location, de métayage, de planter-partager ou autres, sur des terres sans certificats fonciers. La réponse apportée par l'étude dirigée par Mme Aline Aka Lamarche, Maître de Conférence, agrégée de Droit, Expert Foncier, Université Alassane Ouattara de Bouaké, est claire : **oui, ces contrats sont légaux**. Le droit ivoirien permet de faire des contrats sur des terres non certifiées.

Cependant, compte tenu de l'imprécision de certains « petits papiers » régissant actuellement les relations entre les bailleurs et les preneurs, l'étude fait des recommandations pour améliorer le contexte de la contractualisation des terres rurales. Elle recommande, entre autres : de promouvoir les modèles simples et clairs

de contrats réalisés par l'Agence Foncière Rurale (AFOR) ; de s'appuyer sur les Comités villageois de Gestion Foncière Rurale (CVGFR) pour aider les villageois à la réalisation de leurs contrats d'usage. En effet, cet organe créé par la loi foncière a pour mission, dans la procédure de certification foncière, d'attester de la qualité d'un propriétaire coutumier. Cette compétence dans le cadre de la contractualisation permettra d'éviter bon nombre de possibles escroqueries sur le terrain ; ces CVGFR peuvent aussi aider à réaliser des croquis des parcelles mises en location de manière à clarifier les contrats et limiter les risques de contestations ; ces mêmes CVGFR peuvent aussi archiver une copie de chaque contrat réalisé dans leur village. Ce qui aidera grandement à la résolution d'éventuels litiges.

Alors que la Côte d'Ivoire est à la recherche d'outils de cohésion sociale, la contractualisation se présente comme une opportunité majeure. La promotion de la contractualisation est un enjeu de la sécurité foncière et son impact pourrait justifier un vaste programme de formation des CVGFR aux modèles de contrats et à l'utilisation d'un GPS portatif ou d'un Smartphone équipé d'une application GPS, de manière à faire des croquis des parcelles objet des contrats.

### **Le dialogue inclusif et constructif**

Il s'agit là d'un partage d'expérience avec une organisation non-membre d'ALERTE-Foncier. Mme Thérèse SANOU, coordonnatrice du projet « Participation des citoyens et des autorités locales à l'amélioration de la compréhension et de la gestion des dynamiques liées au foncier rural à l'Ouest et au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire » à INDIGO a développé la méthodologie de dialogue inclusif mis en place sur le terrain au sein des communautés villageoises dans le cadre des opérations de délimitation des territoires villageois (DTV).

Il ressort que les populations rurales connaissent peu le cadre juridique ivoirien et que les processus de DTV sont mal compris. En effet, une DTV est souvent perçue par les villageois comme une sorte de dépossession, une perte de jouissance d'une partie du territoire.

Un dialogue est donc nécessaire pour restructurer les dynamiques locales. Pour cela l'équipe d'INDIGO identifie d'abord les lignes de fractures pour, sur ces bases créer un dialogue inclusif. Tout d'abord un cadre de collaboration est créé avec les représentants de toutes les populations et les structures étatiques intervenant sur la thématique. Les participants bénéficient d'un renforcement des capacités sur le cadre politique et juridique de sécurisation foncière rurale, de gestion des espaces classés (aires protégées et forêts classées) et de prévention des conflits. Il y a aussi des activités de partage d'expériences qui sont mises en œuvre. Ça se concrétise essentiellement par des visites dans des villages où les populations avaient des problèmes similaires à ceux rencontrés, mais qui avaient elles-mêmes trouvé des solutions endogènes.

Le dialogue prend certes du temps, mais c'est ce temps qui permet de reconstruire les fils d'un dialogue solide et durable à travers la création d'une zone de confiance minimum. Le dialogue permet de dégager des zones de flou et d'incertitude qui ouvrent une marge de manœuvre pour une conciliation. Cette marge doit permettre de faire émerger une zone de confiance minimum, quelques points de possibles consensus sur lesquels s'appuyer pour créer un accord profond et durable.

## Recommandations et informations clés des participants pour le panel 1

---

- **Faire un plaidoyer pour que le don soit permis sur les terres non certifiées et qu'il n'entre pas dans les interdits édictés par la loi de 98 modifiée en 2019 (art17bis). En effet, le don s'adresse à des personnes nécessiteuses et il faut préserver cette possibilité d'aide ;**
  - **Engager des sensibilisations spécifiques dans le cadre de la contractualisation pour rassurer les villageois sur l'intérêt de la participation des CVGFR à l'élaboration des contrats d'usage. Leur présence brise en effet une part du secret contractuel entre deux personnes ;**
  - **Promouvoir les modèles de contrats de l'AFOR qui reposent sur un travail réalisé par la société civile ;**
  - **Renforcer les capacités des CVGFR pour la réalisation de registres fonciers villageois .**
-

## PANEL 2 : QUEL APPORT D'ALERTE-FONCIER AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU FONCIER RURAL?

- Les formations de la Chambre nationale des Rois et Chefs Traditionnels (CNRCT) et des organisations paysannes
- Les formations des membres de la plateforme
- Les conférences-débats d'ALERTE-Foncier et les forums décentralisés
- Un site internet informatif et formatif
- La capitalisation des projets des OSC membres

Panélistes :

**Nanan N'DORI**, membre du Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels, **M. Alain ZOZOU**, Responsable du Service Projets à Université de l'Alliance Chrétienne d'Abidjan (UACA), **M. Stéphane LOROIX**, Inades-Formation, coordonnateur du projet « Plateforme ALERTE-Foncier : Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire » ; **M. Christophe COURTIN**, chef du projet LIANE 2, praticien du développement ; **M. KONE Vazoumana**, Secrétaire Général du Groupe de Coordination Stratégique d'ALERTE-Foncier.

Modératrice : **Mme Gisèle DUTHEUIL**, Directrice d'Audace Institut Afrique.



Comment aider les acteurs du foncier à participer activement à l'amélioration de la gouvernance foncière en Côte d'Ivoire ? Pour la plateforme, il s'agissait d'abord de renforcer les capacités des acteurs (OSC, Organisations Paysannes, CVGFR, Chefferie traditionnelle) afin de les outiller à mieux jouer leur rôle et promouvoir et valoriser leurs activités.

### **Les formations des membres de la société civile**

- 100 membres de la plateforme ont bénéficié d'une formation sur le lobbying et le plaidoyer et sur le dispositif de sécurisation foncière et sur les politiques publiques afférentes
- 200 organisations paysannes (OP) membres de la Plateforme d'Action Nationale pour l'Agriculture Familiale en Côte d'Ivoire (PANAFCI) provenant de 15 régions de la Côte d'Ivoire ont été formées lors de 3 ateliers régionaux (Abengourou, Korhogo, Guiglo et Gagnoa) sur les thématiques du foncier rural sur les thèmes :
  - o La tradition et les dispositions juridiques reconnaissant et protégeant les droits fonciers ruraux des personnes vulnérables notamment des femmes et cadets sociaux lors des ateliers d'échanges formatifs et débats ;
  - o les procédures d'obtention du certificat foncier et titre foncier et les dispositifs institutionnels de la sécurisation foncière rurale lors des Forums décentralisés d'échanges et débats citoyens avec les organisations paysannes (OP) regroupées dans les comités régionaux PANAFCI);
  - o la contractualisation et la formalisation par écrit des arrangements sur les biens fonciers ruraux avec les OP regroupées dans les comités régionaux PANAFCI) lors des ateliers régionaux.

### **Les ateliers avec la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels (CNRCT)**

- 100 membres de la CNRCT ont bénéficié de renforcement de capacité sur :
  - o le dispositif de sécurisation foncière, la gouvernance foncière locale et le rôle des autorités traditionnelles ;
  - o la contractualisation des terres rurales, La chefferie traditionnelle pilier de la sécurisation foncière et de la cohésion sociale.

Atelier 1 en 2019 sur le cadre juridique, réglementaire, institutionnel et opérationnel de la sécurisation foncière a permis une compréhension de l'environnement juridique, mais aussi des structures intervenantes dans la sécurisation foncière rurale en Côte d'Ivoire et du rôle de chacune dans le processus. Le manuel d'opérations de l'AFOR a été présenté ce qui a permis de mieux comprendre à quel niveau la Chefferie doit être sollicitée dans les procédures de certification foncière et dans les délimitations des territoires villageois.

Le rôle précis des Comités villageois de gestion foncière rurale (CVGFR) a été présenté de même que l'importance d'une bonne composition de ces Comités pour faciliter les opérations et la gouvernance foncière au quotidien dans les villages. Des fiches ont été remises ainsi que des clés USB pour partager les informations dans notre maillage territorial à la Chambre.

Atelier 2 en 2020 sur la contractualisation des terres rurales a permis aux membres du Directoire de la CNRCT d'être notamment informés de la modification de la loi de 98 en 2019 et son impact sur la contractualisation, notamment sur l'interdiction de cession des terres non certifiées

Cet atelier a permis de rassurer la Chambre quant à la légalité des contrats d'usage passés au quotidien sur les terres rurales. Il a été aussi l'occasion de présenter en détail les modèles de contrats élaborés par l'AFOR. Ces modèles ont été jugés très utiles et simples. Selon Nanan N'Dori, ces contrats vont aider sur le terrain et il serait nécessaire de former les Comités villageois de gestion foncière à ces modèles pour améliorer la qualité de la contractualisation grâce à une diffusion massive.

La CNRCT par la voix de Nanan N'Dori a émis le souhait que le décret en préparation sur la contractualisation des terres non certifiées ne pose pas de restriction à la contractualisation, mais qu'il soit plus incitatif et de nature à améliorer la qualité des contrats, car, les Chefs pensent que la promotion de la contractualisation est un véritable outil de cohésion sociale.

### **Une communication dynamique au service de la plateforme et ses membres**

La communication d'ALERTE-Foncier est également soutenue par un site internet ([www.alertefoncier.org](http://www.alertefoncier.org)) où sont publiés les différents rapports d'activités. Ce site internet héberge également la bibliothèque numérique qui abrite aujourd'hui 155 documents et comptabilise à ce jour 39 124 visites.

La plateforme est également présente sur les réseaux sociaux (Facebook, twitter) où elle compte plus de 1914 abonnés.

Les émissions radio avec la radio nationale renforcent cette communication auprès du grand public avec des thèmes d'importance vitale : « sécurisation foncière : outil de réduction des conflits foncier en Côte d'Ivoire ? », « le Certificat foncier ».

### **La capitalisation des approches méthodologiques de mise en œuvre des projets sur le foncier rural.**

4 OSC membres d'ALERTE-Foncier ont été sélectionnées pour la capitalisation de leur expérience en matière foncière rurale à la suite d'un appel à candidatures. ( APSA : projet « campagne de sensibilisation à la sécurisation foncière dans 105 villages du département de Bocanda au centre est de la Côte d'Ivoire » financé par la FAO et l'UNESCO 2016 ; OASIS-FD : projet « renforcement de la prévention et de la gestion pacifique des conflits fonciers dans les départements de Bocanda, Bouna, Duekoué, Guiglo et Bolequin » financé par la FAO 2016 ; FRED : projet « retour des personnes déplacées de guerre et accès à la terre » à Duekoué financé par l'IRD 2013-2015 ; REDGH : projet « je connais la loi sur le foncier rural, j'évite palabre » à Duekoué et Agboville financé par le NED 2017).

Au-delà de l'expérience des membres d'ALERTE-Foncier sélectionnés, le panel a fait ressortir l'importance de la capitalisation qui selon Alain Zouzou « *n'est pas une affaire d'expert, mais une affaire d'acteurs qui ont envie, ensemble, d'apprendre pour progresser* »

### **Les financements à l'attention de la Société civile**

Christophe Courtin, chef du projet LIANE 2 financé par l'Union européenne et dédié à la Société civile, a présenté l'objectif de son programme. Il vise à financer 51 projets, subventionnés à hauteur de 25 millions par subvention, pour des projets de 14 mois

débutant mi-février 2021. Parmi ces 51 projets 9 sont des projets liés au foncier rural. Au-delà du financement les associations retenues bénéficieront d'une formation-action au plaidoyer.

---

### **Recommandations et informations clés des participants pour le panel 2**

- **Capitaliser de manière systématique les connaissances et le savoir-faire de la Société civile. La capitalisation est en effet importante pour que les intelligences se mêlent pour mettre en œuvre les programmes de sécurisation. C'est dans ce sens que l'AFOR a créé un cadre de concertation avec les OSC ;**
  - **Former les membres d'Alerte-Foncier et plus généralement la société civile à la capitalisation.**
  - **Etendre les programmes de sensibilisation aux allogènes et allochtones et ne plus cibler les seuls autochtones ;**
  - **Faire participer les chambres consulaires à la sensibilisation.**
-

## PANEL 3 - FONCIER RURAL: LA SOCIÉTÉ CIVILE, ACTEUR D'OBSERVATION ET DE VEILLE CITOYENNE

- La cellule d'observation des conflits fonciers avec la CNRCT
- Le suivi citoyen de 2 projets
- La veille sur les actualités et réformes foncières

Panélistes :

**M. Stéphane LOROUX**, Inades Formation, coordonnateur du projet « Plateforme ALERTE-Foncier: Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire », **Mme Gisèle DUTHEUIL**, Directrice de Audace Institut Afrique, **Chef BROUHO Christian**, Président de ODAHROM et membre du Groupe de Coordination Stratégique d'ALERTE-Foncier.

Modérateur : **M. Ismaël TOLLA**, Secrétariat technique d'ALERTE-Foncier



### **La cellule d'observation des conflits fonciers avec la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels**

La cellule d'observation des conflits fonciers a permis de mettre en réseau 139 membres de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels de Côte d'Ivoire pour, à travers des échanges téléphoniques réguliers, connaître les principaux conflits fonciers dans leurs zones. Toute la Côte d'Ivoire a pu être couverte pendant deux années de programme. La cellule regroupait un membre par département, soit 106 (108 départements moins les districts de Yamoussoukro et Abidjan) coordonnés par le membre du Directoire de la région concernée. C'est au total 718 fiches d'informations

qui ont pu être renseignées, enregistrées et analysées à travers 1200 appels téléphoniques.



**Nanan N'Dori, CNRCT**

C'est la première fois qu'un programme permet, sur une période de deux années, d'enregistrer les conflits fonciers rencontrés par la chefferie traditionnelle et d'enregistrer également son ressenti sur les profils types de leur département en termes de conflits fonciers. Les informations proviennent habituellement des Directions départementales et régionales d'agriculture, des tribunaux, des

sous-préfectures, des gendarmeries. C'était donc à la fois logique, mais novateur de se rapprocher de ceux qui traitent au quotidien la majorité des conflits fonciers du pays. On constate en effet que 48% des conflits enregistrés ont pu être réglés par les autorités traditionnelles des villages et que 76% se sont limités à des altercations verbales. On note quand même que 2% ont entraînés des morts.

Les trois principaux types de conflits que la chefferie traditionnelle traite sont :

- 1- des conflits qui opposent des autochtones entre eux (23% des conflits) : il peut s'agir de problèmes de partage d'un bloc de terre au sein d'une famille ; d'une parcelle qui suite à une délimitation de territoire villageois se retrouve dans un village voisin qui refuse l'accès à la parcelle ; d'un problème d'héritage ; de la situation de la terre d'une femme suite à un divorce, etc.
- 2- des conflits sur les limites de parcelles (18%) : Ces conflits ne concernent uniquement les problèmes de limites de parcelles, soit entre autochtones, soit entre villages voisins.
- 3- le non-respect des migrants envers les autochtones (14%) : il s'agit essentiellement du non-respect du devoir de gratitude qui lie un propriétaire coutumier et son exploitant ; il y a aussi, par exemple, des cas de la non-reconnaissance d'un contrat par les descendants d'un propriétaire coutumier ou, à l'inverse, l'usurpation d'une terre par les descendants d'un exploitant qui pensent que leur père avait acheté la terre alors qu'il ne disposait que d'un droit d'usage.

### **Le suivi citoyen de 2 projets**

Trois (3) projets soutenus par différents Partenaires techniques et financiers (PTF) ont fait l'objet de suivi avec 4 axes de travail :

- Axe 1 : La mise en œuvre du projet conformément aux objectifs fixés par ledit projet ;

- Axe 2 : Le respect des dispositions légales des opérations de sécurisation foncière ;
- Axe 3 : Les points de satisfaction et de préoccupations des populations relativement au projet ;
- Axe 4 : Les impacts du projet.

Les projets ayant fait l'objet de suivi sont :

- le Projet d'Appui au Foncier Rural (PAFR) soutenu par l'UE ;
- le Projet REDD+ de la Mé soutenu par l'Agence française de développement (AFD) ;
- Le Projet d'Appui à la Mise en œuvre de la "Politique Foncière (PAMOFOR) soutenu par la Banque Mondiale.

- **Points d'attention du suivi des projets**

- Facteurs d'appropriation des projets et adhésion par les communautés :
  - La résolution des conflits fonciers,
  - La gratuité de l'opération,
  - La promesse de l'appui financier de l'AFOR.
- Les éléments facteurs de réticences de la part des communautés :
  - Les dépenses financières imprévues par les communautés,
  - L'assimilation de la délimitation des territoires villageois (DTV) comme une parcellisation des terres individuelles,
  - L'existence d'obstacles culturels.
- Impact des opérations de sécurisation foncière sur les dynamiques sociales des communautés :
  - La résurgence des conflits fonciers intercommunautaires,
  - La mise à mal des autorités traditionnelles et administratives.
- Les déterminants / facteurs limitant et/ ou favorisant d'un projet de sécurisation réussi :
  - Un accompagnement technique et financier qui doit tenir compte des besoins réels des bénéficiaires,
  - Une sensibilisation mieux orientée qui doit tenir compte des intérêts de la population,
  - L'impact prépondérant des tiers absents dans le processus de sécurisation foncière,
  - La problématique des villages déplacés par l'Etat et des villages installés.

### **La veille sur les actualités et réformes foncières**

ALERTE-Foncier a porté, sur la base d'un document de note politique, ses positions et propositions pour l'adoption de la loi modificative de la loi n°98-750 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural ainsi qu'à l'élaboration et à la validation des textes

réglementaires y afférents. Il en est de même du manuel des opérations de sécurisation foncière rurale.

ALERTE-Foncier est également intervenu au niveau des réformes dans le corpus réglementaire forestier. Cette loi opère des changements majeurs dans la gestion du patrimoine forestier notamment par le transfert de la propriété des arbres naturels, jusque-là gérée par l'administration forestière, aux propriétaires des terres sur laquelle ils sont situés (alinéa 1er Article 27 code forestier). Un membre du Secrétariat Technique a participé aux travaux de rédaction des projets de textes d'application portés par le Groupe de Travail Juridique (GTJ) dans le cadre du projet financé par le programme FAO-UE FLEGT dénommé « **Appui au Ministère des Eaux et Forêts dans le cadre de la réforme réglementaire liée à la définition de la légalité du bois et à la mise en œuvre de la REDD+** ».

---

### **Recommandations clés des participants pour le panel 3 :**

- **La Société civile dans ses missions devraient contrôler le véritable rôle des femmes membres des Comités villageois de gestion foncière rurale pour savoir si elles ont réellement le droit de donner leur avis ; savoir quelle est leur place dans les délibérations ; ont-elles réellement la possibilité de jouer un rôle ?**
- **En ce qui concerne les activités de veille, Alerte-Foncier doit déterminer une méthodologie claire qui lui permettra d'être proactive.**
- **Il faut prendre en compte la question du temps dans les programmes, notamment les programmes de délimitation des territoires villageois. Ces programmes sont trop courts pour inclure un vrai dialogue alors que le dialogue prend du temps pour créer la confiance entre les acteurs.**
- **Ne pas précipiter les programmes de sécurisation foncière (Certification ou contractualisation), car les populations ont peur des papiers. De plus, comme les terres sont familiales, ça nécessite du temps pour discuter en interne de la répartition des droits au sein des familles. Il faut ajouter à cela l'analphabétisme. La loi doit donc laisser plus de temps.**
- **Tenir compte des tiers absents dans le cadre des programmes de sécurisation foncière, car ils ont la capacité de bloquer un projet à distance.**

### **Informations clés des participants pour le panel 3**

- **Une information relative au programme national de certification foncière a été donnée par l'AFOR au cours des échanges :**
    - o **7176 Certificats fonciers (CF) dont 5560 individuels et 1616 collectifs, ont été délivrés au total.**
    - o **11% des CF ont été délivrés à des femmes (contre 5% en 2019)**
  - **Une autre source informe que ce sont les non autochtones qui sont plus intéressés par les demandes de CF.**
-

## PANEL 4 : LA SOCIÉTÉ CIVILE PORTE-PAROLE LEGITIME DES POPULATIONS

- *Membership* d'ALERTE-Foncier comme plateforme de la société civile dédiée au foncier en Côte d'Ivoire
- L'influence des politiques publiques foncières
  - o les notes politiques
  - o les principales recommandations

### Panélistes :

**Professeur ZOUNGRANA Placide**, Economiste Ruraliste, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody et membre du Comité Scientifique d'ALERTE-Foncier, **Pr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe**, Maître de Conférences en Géographie, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody, **Dr KRA**, Juriste environnementaliste, membre du Comité Scientifique d'ALERTE-Foncier ; **Mme KONE Solange**, Présidente d'ASSAPSU, Vice-Présidente du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-Foncier.

Modérateur : **M. Stéphane LOROIX**, Inades Formation, coordonnateur du projet « *Plateforme ALERTE-Foncier: Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire* ».



ALERTE-Foncier a consolidé durant les deux années de mise en œuvre du projet sa place comme plateforme de la société civile dédiée au foncier en Côte d'Ivoire. A ce titre, elle a été conviée à la quasi-totalité des rencontres traitant directement ou non de la problématique foncière avec les institutions nationales (Primature, Assemblée Nationale, Direction du Foncier Rural, AFOR, Ministère des Eaux et Forêts) et internationales (Banque Mondiale, Union Africaine, Union Européenne).

### ***L'influence des politiques publiques foncières***

La production de connaissances a permis de nourrir le travail de plaidoyer d'ALERTE-Foncier à travers l'élaboration de deux projets de notes de positionnement par le Comité Scientifique d'ALERTE-Foncier. Les résultats et recommandations des activités

du projet ont aidé à la rédaction de projets de notes de positionnement. L'objectif de la présentation au cours du forum était de bénéficier de la critique des participants pour améliorer et finaliser ces notes.

Les thèmes de ces notes sont:

- Contentieux Etat-populations sur les terres anciennement cédées aux sociétés d'Etat ;
- Régulation du marché foncier rural et contractualisation en Côte d'Ivoire.

Les recommandations émises par ces notes de positionnement sont entre autres :

### ***Contentieux Etat-populations sur les terres anciennement cédées aux sociétés d'Etat***

- la mise en place d'un fonds de dédommagement qui assurera le financement et la mise en œuvre du droit de préemption reconnu à l'Etat sur toutes les transactions opérées en milieu rural ;
- l'application des textes juridiques régissant le processus d'intéressement des communautés rurales concernant la purge des droits coutumiers sur les baux emphytéotiques ;
- l'indemnisation des personnes et/ou communautés affectées par les opérations d'exploitation pour cause d'utilité publique, de même que le désintéressement des personnes et/ou communautés lésées par les transactions de l'Etat sur des terres anciennement occupées pour des travaux d'intérêt général, sans avoir réalisé la purge des droits coutumiers.
- la contribution au développement local par les entreprises agro-industrielles par une plus grande implication dans la mise en œuvre de la politique locale d'aménagement et de développement des territoires ruraux.

### ***Régulation du marché foncier rural et contractualisation en Côte d'Ivoire.***

- privilégier un processus de dialogue structuré autour de consensus afin de parvenir à des prises de décisions concertées sur certaines règles foncières encadrant les transferts marchands de biens fonciers ruraux ;
- promouvoir l'enregistrement des transactions foncières comme mode alternatif de sécurisation foncière rurale dans un registre local au niveau villageois et sous-préfectoral ;
- entrevoir la formalisation effective des transactions foncières rurales en impliquant davantage les autorités coutumières et les autorités administratives ;
- mettre en œuvre des actions en vue de la formation et l'éducation juridique des populations ivoiriennes peut permettre l'émergence d'un marché foncier fiable;

- intensifier les campagnes de sensibilisation, d'information, de formation et de communication sur les avantages de la détention d'un certificat foncier et de l'immatriculation de la terre rurale;
- mettre en place une réglementation qui incite à la contractualisation tout en encadrant de manière minimale la gestion des terres non pourvues de certificat foncier

Pour clore cette première édition du Forum national du foncier rural en Côte d'Ivoire, les 10 principales recommandations d'Alerte-Foncier, indépendamment des notes de positionnement, ont été partagées par Mme Koné, vice-présidente du Groupe de coordination stratégique d'ALERTE-Foncier.

## LES 10 PRINCIPALES RECOMMANDATIONS D'ALERTE-FONCIER

1. Revisiter la politique foncière pré et post colonial pour opérer au besoin des réformes structurelles courageuses et innovantes en lien avec l'ensemble des parties prenantes du secteur foncier notamment le décret de 1932 sur le foncier rural ;
2. Mettre en place un observatoire sur la gouvernance foncière en milieu rural ;
3. Mettre en place une réglementation qui encadre les transactions sur les terres dépourvues de certificat foncier ;
4. Appliquer les textes juridiques régissant le processus d'intéressement des communautés rurales concernant la purge des droits coutumiers des terres cédées ;
5. Promouvoir l'enregistrement des transactions foncières comme mode alternatif de sécurisation foncière rurale dans un registre local au niveau villageois et sous-préfectoral ;
6. Renforcer davantage les capacités des acteurs locaux de gouvernance foncière rurale aux bonnes pratiques contractuelles et à l'archivage de la documentation foncière ;
7. Mettre en place un fonds de dédommagement qui assurera le financement et la mise en œuvre du droit de préemption reconnu à l'Etat sur toutes les transactions opérées en milieu rural ;
8. Etendre les programmes de gratuité pour l'obtention des certificats fonciers à l'ensemble du territoire national ;
9. Promouvoir les outils de dialogues/approches communautaires dans le règlement des conflits fonciers ;
10. Organiser périodiquement, avec l'appui des décideurs et des partenaires techniques et financiers, des assises nationales du foncier rural en Côte d'Ivoire.

## LA REVUE DE PRESSE ET MONITORING DES RESEAUX SOCIAUX

N°	STRUTURE	REFERENCE DE LA PUBLICATION	ARTICLE PUBLIE	DATE DE PUBLICATION
1	Agence Ivoirienne de Presse	<a href="https://aip.ci/cote-divoire-aip-une-plateforme-de-la-societe-civile-preconise-lextension-des-programmes-sur-la-gratuite-du-certificat-foncier-a-tout-le-pays/">https://aip.ci/cote-divoire-aip-une-plateforme-de-la-societe-civile-preconise-lextension-des-programmes-sur-la-gratuite-du-certificat-foncier-a-tout-le-pays/</a>	Côte d'Ivoire-AIP/ Une plateforme de la société civile préconise l'extension des programmes sur la gratuité du certificat foncier à tout le pays	19/01/2021
2	AFRIK-UNE	<a href="http://afrik-une.blogspot.com/2021/01/cote-divoire-foncier-rural-les.html">http://afrik-une.blogspot.com/2021/01/cote-divoire-foncier-rural-les.html</a>	Côte d'Ivoire / Foncier rural : Les propositions de la société civile pour plus de sécurité	19/01/2021
3	ABIDJAN NEWS	<a href="https://abidjannews.over-blog.com/2021/01/vers-une-gouvernance-inclusive-et-durable-du-foncier-rural-en-cote-d-ivoire/towards-inclusive-and-sustainable-governance-of-rural-la">https://abidjannews.over-blog.com/2021/01/vers-une-gouvernance-inclusive-et-durable-du-foncier-rural-en-cote-d-ivoire/towards-inclusive-and-sustainable-governance-of-rural-la</a>	Vers une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en côte d'ivoire / <i>Towards inclusive and sustainable governance of rural land in côte d'ivoire</i>	19/01/2021
4	ABIDJAN.NET	<a href="https://news.abidjan.net/h/686536.html">https://news.abidjan.net/h/686536.html</a>	<b>[Reprise AIP]</b> Une plateforme de la société civile préconise l'extension des programmes sur la gratuité du certificat foncier à tout le pays	19/01/2021
5	RADIO CÔTE D'IVOIRE 88.0 FM	Elément audio diffusé au Journal parlé (JP) de 19H du 19/01/2021 et au JP de 6H du 20/01/2021	Elément audio (disponible)	19/01/2021

6	FRATMAT INFO	<a href="https://www.fratmat.info/article/210736">https://www.fratmat.info/article/210736</a>	Forum national du foncier rural : "ALERTE-Foncier" dévoile ses recommandations pour une "gouvernance inclusive, consensuelle et durable" du secteur	20/01/2021
7	ZEREINFO	<a href="https://www.zereinfos.com/blog/files/post.php?id=249">https://www.zereinfos.com/blog/files/post.php?id=249</a>	Sécurisation du Foncier rural : La Société civile invitée à se pencher sur la certification des terres	20/01/2021
8	NAN NEWS	<a href="https://nannews.ci/article/forum-national-du-foncier-rural-alerte-foncier-dev">https://nannews.ci/article/forum-national-du-foncier-rural-alerte-foncier-dev</a>	<b>[Reprise FratmatInfo]</b> Forum national du foncier rural : "ALERTE-Foncier" dévoile ses recommandations pour une "gouvernance inclusive, consensuelle et durable" du secteur	20/01/2021
9	RADIO DE LA PAIX	Élément audio diffusé au Journal parlé (JP) de 07H, 8H, 12H et 15H du 20/01/2021	Élément audio (disponible)	20/01/2021
10	L'HERITAGE	N°360 du jeudi 21 janvier 2021	Gouvernance foncière : L'amélioration d'une bonne gestion du foncier rural au cœur d'un forum national	21/01/2021
11	QUOTIDIEN L'INTER	N°6764 du jeudi 21 janvier 2021	Obtention des certificats fonciers : Une plateforme propose d'étendre le programme de gratuité à l'ensemble du pays.	21/01/2021
12	PANAFRICAIN 24	<a href="https://www.lepanafricain24.info/gouvernance-fonciere-lamelioration-dune-bonne-gestion-foncier-rural-coeur-forum-national-foncier-rural-2021/">https://www.lepanafricain24.info/gouvernance-fonciere-lamelioration-dune-bonne-gestion-foncier-rural-coeur-forum-national-foncier-rural-2021/</a>	Gouvernance foncière : l'amélioration d'une bonne gestion du foncier rural au cœur du forum national du foncier rural 2021	22/01/2021
13	LE RAPPORTEUR	<a href="http://lerapporteur.net/forum-national-du-foncier-rural-laboutissement-du-projet-alerte-foncier/">http://lerapporteur.net/forum-national-du-foncier-rural-laboutissement-du-projet-alerte-foncier/</a>	Forum national du foncier rural, l'aboutissement du projet alerte foncier	19/01/2021

## MONITORING DE L'HASHTAG #FNFR21 DU 18 AU 22 JANVIER

- **TWITTER**

POSTS TWITTER Nombre de publications sur le Forum à travers l'hashtag #fnfr21	114
USERS TWITTER Nombre d'utilisateurs qui ont publié sur le forum avec l'hashtag #fnfr21	8
ENGAGEMENT TWITTER Nombre d'interactions volontaires avec les publications	128
ATTEINDRE TWITTER Nombre total d'utilisateurs qui ont vu les publications sur twitter	105 792
IMPRESSIONS TWITTER Nombre total d'utilisateurs qui ont vu les publications sur twitter. Un seul utilisateur peut Générer plusieurs impressions	412 780

- **FACEBOOK**

PORTEE DES PUBLICATIONS FACEBOOK Nombre de personnes ayant vu au moins une de nos publications	4 467
INTERACTIONS SUR FACEBOOK Nombre d'interaction avec les publications	801
ABONNES OBTENUS Nombre d'abonnés obtenus le temps des publications avec l'Hashtag	28
VIDEOS Nombre de fois où les vidéos (live) ont été lues	1 219
VUE DE LA PAGE Nombre de fois le profil de la page a été visité pendant la période du forum	242

- **Revoir le Forum sur la page Facebook Alerte Foncier - Côte d'Ivoire**

Cérémonie d'ouverture	<a href="https://web.facebook.com/watch/live/?v=1196682860767515&amp;ref=watch_permalink">https://web.facebook.com/watch/live/?v=1196682860767515&amp;ref=watch_permalink</a>
Panel 1	<a href="https://web.facebook.com/watch/live/?v=271111341024103&amp;ref=watch_permalink">https://web.facebook.com/watch/live/?v=271111341024103&amp;ref=watch_permalink</a>
Panel 2	<a href="https://web.facebook.com/watch/live/?v=245373240279516&amp;ref=watch_permalink">https://web.facebook.com/watch/live/?v=245373240279516&amp;ref=watch_permalink</a>
Panel 3	<a href="https://web.facebook.com/watch/live/?v=435360414259692&amp;ref=watch_permalink">https://web.facebook.com/watch/live/?v=435360414259692&amp;ref=watch_permalink</a>
Panel 4	<a href="https://web.facebook.com/watch/live/?v=3894673027261474&amp;ref=watch_permalink">https://web.facebook.com/watch/live/?v=3894673027261474&amp;ref=watch_permalink</a>

## TERMES DE REFERENCE

### Première édition FORUM NATIONAL DU FONCIER RURAL

#### L'apport de la Société civile à la sécurisation foncière en Côte d'Ivoire

#### Contexte

---

La question foncière suscite en Côte d'Ivoire beaucoup de débats et mobilise de nombreux programmes de sécurisation foncière, ainsi que l'administration pour des modifications du cadre juridique de manière à accélérer la mise en œuvre de la loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au domaine foncier rural.

Dans ce contexte, les organisations de la société civile ivoirienne se sont mobilisées en 2015, pour mettre en place une plateforme libre de réflexion prospective, afin de contribuer aux débats et à la recherche des réponses aux préoccupations de ladite gouvernance foncière dans le pays. C'est ainsi qu'est née ALERTE-Foncier (plateforme de la société civile dédiée au foncier en Côte d'Ivoire), qui s'est fixée comme objectif de : « Contribuer à l'adoption et la mise en œuvre d'une politique foncière (règles d'accès, d'exploitation et de contrôle de la terre) juste et équitable, permettant à toute personne de jouir de ses droits élémentaires, la réduction des litiges fonciers, l'amélioration de la cohésion sociale et un développement durable et inclusif ».

Dans le cadre de ses activités, ALERTE-Foncier pilote depuis 2019 un projet intitulé « Plateforme ALERTE-Foncier : Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire » et enregistré sous le n° FED/2018/159508/4. Ce projet bénéficie d'un soutien financier de l'Union européenne et du CCFD-terre Solidaire et est mis en œuvre conjointement par le CCFD-Terre Solidaire, Inades-Formation et Audace Institut Afrique.

Ce projet arrivant à son terme en février 2021, il est prévu de présenter la première édition du forum national du foncier rural pour partager les acquis dudit projet en termes d'innovations, capitaliser les expériences et valoriser de l'expertise. Il s'agit d'une sorte de bilan du projet « plateforme ALERTE-Foncier pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire » mettant en exergue le rôle et les apports de la société civile dans la problématique foncière rurale depuis sa mise en place et à l'issue des 2 ans de mise en œuvre de ce projet.

#### Objectifs :

---

- Partager les résultats des activités marquantes menées dans le cadre du projet « Plateforme ALERTE-Foncier : Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire » de manière à mettre en exergue les apports de la société civile au débat national sur la sécurisation foncière.

Il s'agit de façon spécifique de :

- Formuler des recommandations/idées fortes pour inspirer l'action des parties prenantes en vue d'améliorer la sécurité foncière dans un contexte d'évolution rapide du marché foncier ivoirien.
- Faire le bilan des apports du projet sur l'amélioration de l'expertise des acteurs du foncier qui crée un terreau favorable à l'avancée de la sécurisation foncière.
- Mettre en avant la capacité de veille, d'observation, d'influence de la société civile et son rôle important, incontournable dans l'amélioration de gouvernance foncière rurale en Côte d'Ivoire.

#### **Résultats attendus :**

---

- Les points saillants des réalisations du projet sont connus des participants et consolident la position d'ALERTE-Foncier comme interlocuteur crédible sur la problématique du foncier rural en Côte d'Ivoire ;
- Des recommandations/idées de plaidoyer d'ALERTE-Foncier sont clairement partagées avec les membres d'ALERTE-Foncier la société civile et présentées aux décideurs ;
- Le rôle important de la société civile dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance foncière rurale est reconnu et ses principaux sujets et thèmes de plaidoyer sont connus
- 

#### **Lieu**

---

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire - Abidjan

#### **Date**

---

- Mardi 19 janvier 2021



## PROGRAMME

### Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire Le 19 janvier 2021

**7h30 - 8h30** : Accueil - installation des participants

**8h30 – 9h30** :

- Mot de bienvenue, présentation succincte du programme du Forum (Audace Institut Afrique)
- Mot de Présentation de la Plateforme ALERTE-Foncier et des objectifs de la 1ère édition du Forum du Foncier Rural en Côte d'Ivoire (GCS-Inades-Formation)

Allocutions d'ouverture :

- CCFD Terre Solidaire : Mme Isabelle MANIMBEN, responsable du service Afrique
- M. le Directeur Général de l'Agence Foncière Rurale.
- Son Excellence M. l'Ambassadeur de l'Union Européenne
- M. le Représentant de M. le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

---

### **9h30 – 10h00 : PAUSE CAFÉ CACAO**

---

**10h00 – 11h30 : PANEL 1**

#### **QUELLE CONTRIBUTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LA RÉFLEXION PROSPECTIVE DANS LE CADRE DU DOMAINE FONCIER RURAL ?**

- Quels mécanismes et outils de régulation du marché foncier ?
- Les apports de l'étude sur la contractualisation sur les terres non certifiées.

Panélistes :

**Dr Marceline SORO**, Sociologue, Enseignant-chercheur à l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, membre du Comité Scientifique d'ALERTE-Foncier.

**Mme Thérèse SANOU**, Doctorante en sociologie de développement, auditrice au master professionnel de foncier rural à l'INPHB Yamoussoukro, coordonnatrice du projet « Participation des citoyens et des autorités locales à l'amélioration de la compréhension et de la gestion des dynamiques liées au foncier rural à l'Ouest et au Nord-ouest de la Côte d'Ivoire » à INDIGO

**M. Samba FONDIO**, Juriste expert en droit foncier, enseignant de Droit.

Modération : **M. Sena Kwaku ADESSOU**, Secrétaire Général d'Inades-Formation et Président du Groupe de Coordination Stratégique d'ALERTE-Foncier.

**11h30 – 13h00 : PANEL 2**

#### **QUEL APPORT D'ALERTE-FONCIER AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS DU FONCIER RURAL?**

- Les formations de la Chambre nationale des Rois et Chefs Traditionnels (CNRCT) et des organisations paysannes
- Les formations des membres de la plateforme
- Les conférences-débats d'ALERTE-Foncier et les forums décentralisés
- Un site internet informatif et formatif
- La capitalisation des projets des OSC membres

Panélistes :

**Nanan N'DORI**, membre du Directoire de la Chambre Nationale des Rois et Chefs Traditionnels, **M. Alain ZOUZOU**, Responsable du Service Projets à Université de l'Alliance Chrétienne d'Abidjan (UACA), **M. Stéphane LOROUX**, Inades-Formation, coordonnateur du projet «

Plateforme ALERTE-Foncier : Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire » ; **M. Christophe COURTIN**, chef du projet LIANE 2, praticien du développement ; **M. KONE Vazoumana**, Secrétaire Général du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-foncier.

Modératrice : **Mme Gisèle DUTHEUIL**, Directrice de Audace Institut Afrique.

---

### **13h00 – 14h00: PAUSE DÉJEUNER**

---

### **14h00 – 15h30: PANEL 3**

#### **FONCIER RURAL : LA SOCIETE CIVILE, ACTEUR D'OBSERVATION ET DE VEILLE CITOYENNE**

- La cellule d'observation des conflits fonciers avec la CNRCT
- Le suivi citoyen de 2 projets
- La veille sur les actualités et reformes foncières

Panélistes :

**M. Stéphane LOROUX**, Inades Formation, coordonnateur du projet « Plateforme ALERTE-Foncier: Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire », **Mme Gisèle DUTHEUIL**, Directrice de Audace Institut Afrique, **Chef BROUHO Christian**, Président de ODAHROM et membre du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte Foncier.

Modérateur : **M. Ismaël TOLLA**, Secrétariat technique d'ALERTE-Foncier

### **15h30 – 17h00 : PANEL 4**

#### **LA SOCIETE CIVILE PORTE-PAROLE LEGITIME DES POPULATIONS**

- *Membership* d'ALERTE-Foncier comme plateforme de la société civile dédiée au foncier en Côte d'Ivoire
- L'influence des politiques publiques foncières
  - o les notes politiques
  - o les principales recommandations

Panélistes :

**Professeur ZOUNGRANA Placide**, Economiste Ruraliste, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody et membre du Comité Scientifique d'ALERTE-Foncier, **Pr KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe**, Maître de Conférences en Géographie, Enseignant-Chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan-Cocody, **Dr KRA**, Juriste environnementaliste, membre du Comité Scientifique d'ALERTE-Foncier ; **Mme KONE Solange**, Présidente d'ASSAPSU, Vice-Présidente du Groupe de Coordination Stratégique d'Alerte-Foncier.

Modérateur : **M. Stéphane LOROUX**, Inades Formation, coordonnateur du projet « Plateforme ALERTE-Foncier : Pour une gouvernance inclusive et durable du foncier rural en Côte d'Ivoire »,

### **17h00 : MOT DE FIN**

**M. Sena Kwaku ADESSOU**, Secrétaire Général d'Inades-Formation et Président du Groupe de Coordination Stratégique d'ALERTE-Foncier.

## **PARTICIPANTS AU FORUM**

	<b>NOM</b>	<b>STRUCTURE/ FONCTION</b>	<b>TELEPHONE</b>	<b>EMAIL</b>
1	ADESSOU Kwakn Sena	SGA / INADES FORMATION		<a href="mailto:sena.adessou@inadesfo.net">sena.adessou@inadesfo.net</a>
2	ADO Aman Baptiste	Consultant chargé de Communication	09 04 86 93	
3	AKA Audrey	Coordinatrice Projet	08 30 38 78 / 45 55 67 28	
4	AKE Esaïe	Agent d'Hygiène		
5	AKOUN Abodou A Bertin	Etudiant INFPA	04 33 76 71	
6	AKPRO Bedi Laurent	Ivoire Manioc	08 47 42 79	
7	ANDEA Tanoh Gilles Eric	CEO 7 Invest		<a href="mailto:7investci@gmail.com">7investci@gmail.com</a>
8	ASSEMIAN Belinda	Rapporter.net		
9	ATTOUNGBE Kouadio Yannick	Responsable Communication	41 10 78 39	
10	B. BASSY Koffi	SENAT		<a href="mailto:bask-b7@gmail.com">bask-b7@gmail.com</a>
11	BABAFONDE	Journaliste Afrik une	07 24 78 58	
12	BESSELA Jean Charle	Photographe		
13	BIOGNE Franck	AIA		<a href="mailto:biognefranck@gmail.com">biognefranck@gmail.com</a>
14	Boaman Adony Lucien	Président PANAFCI COOPRI-COOP-CA	09 86 85 00	<a href="mailto:lucienadonis9@gmail.com">lucienadonis9@gmail.com</a>

15	BOHOU Lobognon Philomène	Suivi-évaluation		<a href="mailto:philomenebohoul@gmail.com">philomenebohoul@gmail.com</a>
16	BOSCO De Paré	Journaliste le Panafricain 24	08 50 29 93	
17	BROSSARD Stéphane	Union Européenne	78 96 06 96	
18	BROU Ange	YSFP-Côte d'Ivoire		<a href="mailto:broukado@gmail.com">broukado@gmail.com</a>
19	BROUHO Christian	ODAHROM CCS		
20	COULIBALY Aboubacar	Assemblée Nationale / CE		<a href="mailto:coulibalyabou900@gmail.com">coulibalyabou900@gmail.com</a>
21	COULIBALY Arouna	Abidjan new		
22	COULIBALY Nahouo Amadou	AFOR		nahouo.coulibaly @afor.ci
23	DEDE Kanon Romaric Boris	SE/ ONG TDH		<a href="mailto:dkrb1305@gmail.com">dkrb1305@gmail.com</a>
24	Desiré YOUAN	ASAPSV	07 06 98 63	
25	Diby Azi Léopold	Président PANAFICI		<a href="mailto:dibyazi@live.fr">dibyazi@live.fr</a>
26	Digbeu GBALE	Président ECV	47 57 67 65	
27	Digrah Rose Victoire	PANAFICI/DIVO	07 07 89 09	<a href="mailto:chris.digrah@gmail.com">chris.digrah@gmail.com</a>
28	DJAMA Sow TC	Cameraman		<a href="mailto:djama.jcsow@com">djama.jcsow@com</a>
29	DOHO Jeannette	Présidente Fédération des ASSIA	09 21 42 98/ 71 79 08 72	
30	DOUAN Philippe Clah	Etudiant INFPA		<a href="mailto:clahphilippe@gmail.com">clahphilippe@gmail.com</a>
31	DOUKOURE Mamadou	SGA / ANOPA CI		-

32	Dr BONI sosthène	Directeur Laboratoire juridique du foncier, Université Alassane OUATTARA de Bouaké	09 94 83 76/ 01 49 78 05	<a href="mailto:bonisos3@yahoo.fr">bonisos3@yahoo.fr</a>
33	Dr Kouakou Kouadio Paul Martial	Directeur DFR ARA/ IINP		<a href="mailto:kkpmartial@yahoo.fr">kkpmartial@yahoo.fr</a>
34	Dr KOUAKOU Paul Martial	Ecole supérieure d'agronomie (Master en foncier rural) INPHB yamoussoukro	69 38 38 66	<a href="mailto:kkpmartial@yahoo.fr">kkpmartial@yahoo.fr</a>
35	DUTHEUIL Gisèle	Directrice Audace Institut Afrique		<a href="mailto:giseledutheuil@gmail.com">giseledutheuil@gmail.com</a>
36	Elysée LATH	Journaliste l'INTER	57 95 80 98	
37	FAHE Louis	PCA POJE-CI	09 41 66 54	
38	Fondio SAMBA	Enseignant, expert foncier		<a href="mailto:luscsaf@gmail.com">luscsaf@gmail.com</a>
39	Frédéric GORE	Blogueur journaliste		<a href="mailto:fredericgore@gmail.com">fredericgore@gmail.com</a>
40	Gbané Ahouo	CCCCIUE	20 30 35 43	
41	GBOKA Kapoua Jeannot	ONG Ideal d'Issia		<a href="mailto:ongideal@gmail.com">ongideal@gmail.com</a>
42	GNAE LOU Isabelle	Etudiant INFPA		<a href="mailto:tienanisabelle@yahoo.fr">tienanisabelle@yahoo.fr</a>
43	Gnagnene Tre Noel	USCOVIHE-COOP-CA	47078717	<a href="mailto:nehemietre@gmail.com">nehemietre@gmail.com</a>
44	GNAHORE David	Journaliste	02 06 32 97	
45	GNINASSOU Kouadio Yao	Enseignant		<a href="mailto:cgninasou@gmail.com">cgninasou@gmail.com</a>
46	Gnoko Achille		02 25 19 56 / 07 92 66 37	<a href="mailto:achille.gnoko@gmail.com">achille.gnoko@gmail.com</a>
47	GONE Aristide	BAOBAB CI		<a href="mailto:agone@baobabgroup.com">agone@baobabgroup.com</a>

48	GUEU Y Marie-Louise	AIA		<a href="mailto:marielouisequeu@gmail.com">marielouisequeu@gmail.com</a>
49	Guibli Wiblehou Bertin	Commissaire au compte	09 21 81 19	
50	HAMZA Diaby	Journaliste	07 31 39 82	<a href="mailto:diabyhamza@gmail.com">diabyhamza@gmail.com</a>
51	Hervé OULAÏ Amougnan	Association AMOUGNAN (PANAFCI)	47 29 86 71	
52	HOUNDJENOUKON Fabrice	AIA		<a href="mailto:fabrice.houd1@gmail.com">fabrice.houd1@gmail.com</a>
53	IRIE	SE ANOPACI	49 01 04 07	
54	Ismaël ANGOLA	ISTC FM ZEREINFO		<a href="mailto:angohkwaky240@gmail.com">angohkwaky240@gmail.com</a>
55	Jean claude MABEA	Journaliste radio de la paix		<a href="mailto:mabeajc@gmail.com">mabeajc@gmail.com</a>
56	Jerôme KOUAKOU	Radio CI	06 65 21 48	
57	Job ATTEMENE	Journaliste RTI. Info	69 92 64 92	
58	KAMBOU Sié	Gestionnaire Projet Sociologue CSCI	57 57 08 89	<a href="mailto:siekambou1@gmail.com">siekambou1@gmail.com</a>
59	KOASSI Kouamé Bernard	CT/ MINADER / cab	07 90 28 53	
60	Koffi Animan Paul	Juriste COSADA	07 51 23 69	<a href="mailto:animanpk@gmail.com">animanpk@gmail.com</a>
61	KOFFI Didia Marthe	IGT/ UFHB Membre du CS Alerte Foncier		<a href="mailto:koffididia@gmail.com">koffididia@gmail.com</a>
62	Koffi Eli Gervais	Président d'OSMI	47 16 26 83	<a href="mailto:eliegervaiskoffi@gmail.com">eliegervaiskoffi@gmail.com</a>
63	KOFFI Mathias	DOT / AFOR		<a href="mailto:mathias.koffi@afor.ci">mathias.koffi@afor.ci</a>

64	Koffi N'da Bertin	Alerte Foncier / Commissaire aux comptes		<a href="mailto:bertingnandakoffc@gmail.com">bertingnandakoffc@gmail.com</a>
65	KOLAMON Aimée	AIA	58 89 10 49	
66	KONE Daouda	Etudiant		<a href="mailto:koneddaouda021@gmail.com">koneddaouda021@gmail.com</a>
67	Koné SANOGO Solange	ASAPSU PCA		<a href="mailto:konesol@yahoo.fr">konesol@yahoo.fr</a>
68	KOUADIO Ismaël	Secrétaire général		
69	KOUADIO Kouakou Donatien	Etudiant		<a href="mailto:donatienkouadio202@gmail.com">donatienkouadio202@gmail.com</a>
70	KOUADIO Marc Anthelme	RAINFOREST ALLIANCE	05 13 37 98	
71	Kouakou Adjoua Suzanne	ECOYEOUN	07 35 07 33	<a href="mailto:ongekloyehoun@gmail.com">ongekloyehoun@gmail.com</a>
72	KOUAME Koffi Marcel	Commissaire enquêteur	78 25 06 84	
73	KRA Konan Maxime	Chargé de programme		<a href="mailto:konan.kra@fao.org">konan.kra@fao.org</a>
74	KRA Kouamé Raphael	CS Alerte Foncier	07 42 87 89	
75	LUSUKY Lydie	ODAHROM		<a href="mailto:odahrom-ci@yahoo.fr">odahrom-ci@yahoo.fr</a>
76	MANIMBEN Isabelle	CCFD Terre Solidaire		
77	Michel OGUEHI	Journaliste AIP	58 57 56 46	
78	Mohamed Laminé DIARRASSOUBA	ACCC IUE CPS	08 80 2245	
79	MOROH ACHI Marcelle	Chargée de communication Inades		<a href="mailto:marcelle.achi@inadesfo.net">marcelle.achi@inadesfo.net</a>

80	Muiterman Sander	Conseiller GIZ	88 59 23 31	
81	NANAN N'DORI Ando Joseph	Membre du Directoire de la CNRCT		<a href="mailto:josephandondori@gmail.com">josephandondori@gmail.com</a>
82	N'DA kouakou Okou	Responsable Administratif Foncier	09 59 49 22	
83	N'DRI Veronique	Vice Présidente ANOPACI	22 44 11 76/ 07 24 33 56	
84	N'GONZO Rodrigue	FLEGT REDD+	77 56 66 37	
85	N'GORAN Koffi Stéphanie	Coop-CAPRADI DKORO	08 26 54 26 / 65 00 76 54	<a href="mailto:koffingoranseraphin@gmail.com">koffingoranseraphin@gmail.com</a>
86	N'GUESSAN Aimée	Président ONG HOUKAMI-Bké	07 87 86 61	
87	N'GUESSAN Amino Rosine	INFPA (EFAP)		<a href="mailto:amouiola49@gmail.com">amouiola49@gmail.com</a>
88	Noël Opiagno	RTI	05 64 58 38	
89	NOUFE SANSAN MATHIAS	Président ONG APSA	08 37 15 99	noufe7@yahoo.fr / ongapsa@gmail.com
90	NTONGA Mvondo Léonard	Expert Société Civile LIANE	79 32 67 44	
91	OUADAN Marie-Louise	CERAP/ GCS	08 50 15 26	
92	OUATTARA Fagnonhoua	ARK	58 14 90 12	arkci@yahoo.fr / info@ark-ci.com
93	OUATTARA NANAKAN	Directeur du Foncier rural		<a href="mailto:ouattnanakan@yahoo.fr">ouattnanakan@yahoo.fr</a>
94	OUSSOUE Epse N'Guessan Micheline	Union des Sociétés Coop des Producteurs de Riz pole du GOH	08 13 73 95	
95	Patrick BOUAGUY	DEA OASIS - FD	07 88 64 22	

96	PIMOND Margaux	INTERPEACE		<a href="mailto:pimond@interpeace">pimond@interpeace</a>
97	Salif D	FRAT MAT		<a href="mailto:salifdadi@gmail.com">salifdadi@gmail.com</a>
98	SAMAIN Claire	INTERPEACE	66 24 18 57	
99	SANOUGHO Mamadou Armand Davy	Davy's photographies		<a href="mailto:sanoghodavy@gmail.com">sanoghodavy@gmail.com</a>
100	SANOUE Thérèse	Chargée de Projet INDIGO.CI		<a href="mailto:sanouindigo.ci@gmail.com">sanouindigo.ci@gmail.com</a>
101	SAVANE Souleymane	CCICI		
102	Seka Seka Georges	President COJET	77 02 23 58 / 58 48 36 04	<a href="mailto:csdirection@gmail.com">csdirection@gmail.com</a>
103	Serge FARELL	Blogueur UNBCI		<a href="mailto:kkouameserge@gmail.com">kkouameserge@gmail.com</a>
104	SEYNOU Idrissa	Sous-directeur MINADER	78 62 73 17	
105	SIKELI Jean	COPAGEN	05 92 50 06	
106	Silué Clémentine	UGP LIANE 2	08 82 21 41	
107	SORO Débégnon Marcelline	CS Alerte foncier		<a href="mailto:marcellinesoro@gmail.com">marcellinesoro@gmail.com</a>
108	Stéphane LOROUX	Inades-Formation Côte d'Ivoire		<a href="mailto:loroux.stephane@inadesfo.net">loroux.stephane@inadesfo.net</a>
109	TANOUE ANGE FABRICE EHUI	ANOPACI	22 44 11 76	
110	TANOUE Eric	Organisation Internationale de la jeunesse (OIJ)	59 94 65 53 / 41 98 80 57	<a href="mailto:tanoheric81@gmail.com">tanoheric81@gmail.com</a>
111	Tanoh Niangoin Frederic	ALERTE-CONFLIT	07 98 96 81 / 78 60 30 17	<a href="mailto:alerteconflit@gmail.com">alerteconflit@gmail.com</a>

112	TEHE Gueassemon Narcisse	SOS - Forêt Directeur exécutif	78 08 96 37	
113	Teki Aya Béatrice	Directrice BABY SHOWER	07 69 72 02	-
114	Teki Aya Stéphanie	Membre individuel d'alerte foncier	08 42 81 81 / 01 67 88 25	<a href="mailto:phanietek@gmail.com">phanietek@gmail.com</a>
115	TETCHI ESSE Ruth Manuela	RAPP.Net	59 61 17 49	
116	TOA H HYANICK	ETUDIANT		<a href="mailto:hyanicktoa56@">hyanicktoa56@</a>
117	TOLLA Kouassi Ismaël	Inades-Formation Côte d'Ivoire		<a href="mailto:ismael.tolla@inadesfo.net">ismael.tolla@inadesfo.net</a>
118	TOURE Moussa	Coordonnateur	07 56 78 07	
119	VARLET Frédéric	Agro-économiste,		<a href="mailto:varlet.fred@gmail.com">varlet.fred@gmail.com</a>
120	VAZOUMANA Koné	président OPESEA-Vie	09 27 27 28	
121	YACE Raissa	Rapporteur.net		<a href="mailto:yaceraissa22@gmail.com">yaceraissa22@gmail.com</a>
122	YAMOI KOFFI Jean Camille	INFPA (EFAP)		<a href="mailto:yamoikoffije@gmail.com">yamoikoffije@gmail.com</a>
123	YAO Hermann Stéphane	Audace Institut Afrique (AIA)		<a href="mailto:hermay11@gmail.com">hermay11@gmail.com</a>
124	YAPO Ebbé Marie-Rachelle	AIA		<a href="mailto:rachelle.yapo@gmail.com">rachelle.yapo@gmail.com</a>
125	Yeo Namogo	WOMIEGNON	09 22 83 49	<a href="mailto:soulnamongoyeo@gmail.com">soulnamongoyeo@gmail.com</a>
126	Zamble Zigbe Mohamed	SCODEVIMA	07 47 14 27	<a href="mailto:scodevimaci0@gmail.com">scodevimaci0@gmail.com</a>
127	ZEI Pauline	Inades-Formation Côte d'Ivoire	22 50 40 71	<a href="mailto:Pauline_ZEI_Epse_EPELEKOU@inadesfo.net">Pauline ZEI Epse EPELEKOU</a> <a href="mailto:pauline.epelekou@inadesfo.net">&lt;pauline.epelekou@inadesfo.net&gt;</a>

128	ZOU Yves	Senat com		<a href="mailto:yvesliverseni@gmail.com">yvesliverseni@gmail.com</a>
129	ZOUNGRANA Placide	Alerte Foncier	55 61 70 10	
130	ZOUZOU K Alain	Directeur Projet UACA	06 23 33 75	



---

*Forum réalisé dans le cadre du projet « Plateforme ALERTE-Foncier pour une gouvernance inclusive et durable du foncier en Côte d'Ivoire » cofinancé par :*

---



Union Européenne

